Date de dépôt : 22 juin 2012

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la gestion de l'Aéroport international de Genève pour l'exercice 2011

Mesdames et Messieurs les députés,

Conformément à l'article 5 de la loi sur l'aéroport international de Genève (AIG), il appartient au Conseil d'Etat de faire rapport annuellement au Grand Conseil sur la gestion de l'établissement. Le présent rapport porte sur l'exercice 2011. Il aborde en six chapitres les thèmes principaux suivants : résultats financiers, évolution du trafic et de la desserte, innovations dans l'aérogare, évolution de l'infrastructure, évolution du chantier de l'Aile Est et mesures de protection de l'environnement.

Le Conseil d'Etat tient à relever en préambule la distinction reçue pour la deuxième année consécutive par l'AIG, à savoir le « Airport Éfficiency Excellence Award » dans la catégorie des aéroports accueillant moins de 15 millions de passagers par an. Cette reconnaissance est décernée par les experts de l'Air Transport Research Society (ATRS) regroupant les principales universités du monde ayant un département consacré à l'aviation. Cette distinction est probablement la plus significative du travail qui incombe à un aéroport, à savoir gérer les opérations aériennes et terrestres sur une plate-forme où sont actifs des centaines d'entreprises privées ou publiques en situation de concurrence. L'efficience des prestations de l'aéroport est l'un des éléments les plus importants pour son attractivité, avec le pouvoir d'achat de sa zone de chalandise, car c'est ce qui permet aux compagnies d'aviation de réduire les risques opérationnels liés à des retards, à des perturbations du trafic. Un aéroport efficient, cela signifie avant tout des passagers qui attendent peu, voyagent dans la sécurité et le confort, et des compagnies d'aviation satisfaites de la marche de leurs affaires. Cette efficience est le résultat du travail conjoint des équipes de l'aéroport dans l'ensemble de ses secteurs d'activités, dont l'effectif a franchi pour la première fois en 2011 le seuil des 800 collaborateurs, pour atteindre 837 personnes au 31 décembre, RD 934 2/6

une hausse de 25% en cinq ans. A ce chiffre il faut ajouter le nombre d'employés des plus de 200 sociétés actives sur le site, soit environ 9500 personnes.

Résultats financiers

La hausse du trafic passagers ainsi que la poursuite des efforts en matière de diversification des revenus (aéronautiques et non aéronautiques) a permis à l'AIG de réaliser en 2011 le bénéfice record de 64,6 millions de francs, dont la moitié est versée à l'Etat de Genève.

Le chiffre d'affaires se monte à 344,777 millions de francs, répartis en parts presque égales entre recettes aéronautiques (174,3 millions de francs) et non aéronautiques (170,477 millions de francs). Pour mémoire, les recettes non aéronautiques regroupent notamment les redevances des commerces sur leur chiffre d'affaires et les parkings. On observera la bonne tenue des recettes non aéronautiques (+ 4,6%) malgré la cherté du franc, résultat dû en grande partie à l'augmentation du trafic passagers et à l'adaptation de certains loyers.

Les charges d'exploitation (hors fonds environnement, intérêts et amortissements) se montent à 218,735 millions de francs, portant le résultat d'exploitation à 124,737 millions de francs (EBITDA¹), ce qui atteste la forte marge d'autofinancement de l'AIG pour ses investissements en cours et à venir, en particulier l'Aile Est.

Du côté du bilan, l'aéroport a profité de ses bons résultats pour rembourser la presque totalité des crédits à taux variable. L'endettement bancaire, d'un total de 180 millions de francs au 31 décembre, est désormais presque totalement couvert par des taux fixes à long terme, ce qui prémunit l'institution contre tout risque de fluctuation des taux dans le contexte des investissements importants qu'elle devra consentir.

Evolution du trafic et de la desserte

Confirmant la tendance mondiale (+ 4,9%) et en Europe (+ 7,1%), l'AIG a connu en 2011 une forte progression du nombre de passagers, dépassant la barre historique des 13 millions de passagers (13 130 222, en hausse de 10,5% par rapport à 2010). La hausse du nombre de mouvements d'avions a, une fois de plus, été inférieure à celle des passagers (189 121 mouvements,

¹ EBITDA: Earnings before interest, taxes, depreciation and amortisation – revenus avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations

3/6 RD 934

en hausse de 6,6%), confirmant la tendance à l'augmentation de la taille moyenne des appareils et à l'amélioration des taux de remplissage. Au cours des cinq dernières années, le nombre de mouvements n'a augmenté que de 7%, alors que le nombre de passagers a crû de 31,5%.

Le secteur cargo, qui avait bondi de 32,4% en 2010, a consolidé sa position avec une progression de 7,7% en 2011, liée à la bonne tenue de l'économie suisse et en particulier de l'industrie d'exportation.

Le fait marquant de l'année 2011 en terme de trafic sera le resserrement entre l'hiver et l'été. Traditionnellement, les sports d'hiver dans les stations alentour génèrent une utilisation très intensive de la plate-forme durant la saison hivernale, tandis que le trafic est plus modéré l'été. Cette différence tend à s'estomper, voire à disparaître s'agissant des jours de semaine, puisque le taux d'utilisation moyen de la capacité des créneaux aéroportuaires de l'aviation de ligne était de 56,4% l'été, contre 57,6% l'hiver. Les taux d'occupation des week-end hivernaux restent toutefois particulièrement élevés (88,6% les samedis durant l'hiver 2010-2011), confirmant que l'AIG reste bien « la première station de ski » du continent.

La quasi-totalité des compagnies actives sur la plate-forme genevoise ont connu une croissance de la marche de leurs affaires, et nombre d'entre elles ont continué d'augmenter leur desserte. Ce sont ainsi pas moins de 124 liaisons qui ont été desservies en vols de ligne, dont 27 destinations intercontinentales, par 54 compagnies aériennes.

L'année 2011 aura enfin été marquée par le développement important des dessertes à destination du Golfe, avec l'arrivée d'Emirates et de Gulf Air et le renforcement de la présence d'Etihad et de Qatar Airways.

Innovations dans l'aérogare

Les passagers habitués de l'AIG auront observé des évolutions importantes destinées à améliorer leur confort. La signalétique dans l'ensemble de l'aérogare a été entièrement renouvelée. L'augmentation du nombre de bornes d'enregistrement électronique (une cinquantaine à ce jour) permet d'augmenter l'autonomie des passagers et de limiter les attentes aux guichets d'enregistrement. Enfin, conscient qu'il donne aux passagers arrivant à Genève la première image du canton et du pays, l'AIG a totalement modernisé sa zone d'arrivée et mis en place, en face de la sortie après le passage douanier, un nouveau « visitor's center » permettant d'obtenir tout type de renseignements sur l'offre touristique ou d'accueil de la région, en partenariat avec Genève Tourisme & Congrès, Gare routière et Accueil France.

RD 934 4/6

L'ouverture d'une boutique hors-taxe à l'arrivée, conformément à la nouvelle législation qui les autorise en Suisse, constitue l'un des éléments les plus significatifs de l'évolution de l'offre commerciale dans l'aérogare en 2011. De nouvelles enseignes ont été accueillies tant pour les commerces que pour la restauration et certaines boutiques ont subi d'importantes modernisations, notamment dans le secteur horloger.

Evolution de l'infrastructure

Parmi les plus de 200 projets actuellement en cours à l'AIG (transformations, rénovations, constructions), signalons en particulier l'important chantier de rénovation du viaduc de transit et de la plateforme P2-P3 au sud de l'aérogare, chantier débuté en mai 2010 et qui s'est poursuivi selon la planification. Ces lourdes interventions sont rendues nécessaires par l'âge des ouvrages et permettront d'améliorer l'éclairage et l'étanchéité des sols

Autre innovation significative, l'acquisition d'un terminal mobile, prototype inventé par une jeune société autrichienne, qui permet de répondre à d'éventuels besoins d'espaces d'accueil supplémentaires en périodes de surcharge ou en cas d'indisponibilité provisoire d'autres espaces en raison de travaux ou d'autres événements imprévus.

D'autres adaptations ont été effectuées afin d'améliorer le balisage et le guidage des avions à l'atterrissage et sur le tarmac, en particulier de nuit ou par brouillard.

Evolution du chantier de l'Aile Est

Les 71 millions d'investissements de l'AIG en 2011 sont inférieurs aux prévisions car les travaux de l'Aile Est ne débuteront qu'en 2012. Ainsi l'année 2011 aura-t-elle permis de résoudre quelques questions en suspens par rapport à ce projet, notamment en lien avec la route d'accès à la halle 7 de Palexpo et à l'Arena, afin de garantir un déroulement optimal du chantier. Surtout, l'année 2011 a permis de désigner le consortium qui sera chargé de la conduite des travaux, au terme d'une procédure exigeante et transparente à la fois, conformément aux réglementations en matière de marchés publics. Le lauréat de cette sélection est un groupement européen avec une forte implémentation dans notre canton : le consortium regroupant Rogers Stirk Harbour & Partners, l'Atelier d'architecture Jacques Bugna, Ingérop Conseil & Ingéniérie et plusieurs autres partenaires.

5/6 RD 934

Mesures en matière de protection de l'environnement

L'AIG a publié en juin 2011 son rapport environnemental triennal décrivant les objectifs et engagements des autorités aéroportuaires d'ici à 2013 ainsi que ses réalisations au cours de la période précédente. L'AIG anticipe des efforts accrus, puisqu'il prévoit de consacrer 34 millions de francs aux mesures environnementales entre 2011 et 2013, contre 21 millions de francs pour la période 2008-2010.

Après avoir installé, ces dernières années, 3300 m² de panneaux solaires afin d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans sa consommation (9,4% de la consommation électrique de l'AIG, hors l'énergie hydraulique), l'AIG a préparé en 2011 un projet de toiture solaire thermique révolutionnaire, en collaboration avec une entreprise espagnole, dont l'installation se réalise en 2012.

Sur le front de la lutte contre les nuisances sonores, l'AIG a investi près de 8 millions de francs en 2011 pour l'insonorisation de 470 logements sur territoire suisse. Pour la France voisine, les premiers diagnostics acoustiques ont été engagés en 2011 en vue de l'insonorisation des logements concernés.

Sur le front de la mobilité du personnel de l'aéroport et des quelque 200 entreprises actives sur la plate-forme, l'AIG est en bonne position pour atteindre son objectif de 45% de mobilité durable en 2020. La part de « mobilité durable » a en effet atteint 37% en 2011.

Les efforts de l'aéroport pour réduire l'empreinte environnementale de son activité, déjà récompensés par des prix dans le passé (notamment pour la mobilité du personnel), se matérialisent désormais depuis 2011 pour le niveau 3 de l'accréditation carbone des aéroports. Cette certification atteste que l'AIG a calculé son empreinte carbone en tenant compte des émissions dues aux infrastructures, à l'assistance en escale, au trafic aérien (atterrissages et décollages) et au trafic induit (passagers et employés). Ce premier constat permet à l'aéroport de prendre des engagements concrets pour réduire cet impact carbone. Parmi ces mesures, outre les plans de mobilité pour le personnel et les passagers, figurent des adaptations importantes de la plate-forme, comme l'équipement de positions d'avions avec des systèmes de fourniture d'énergie par conduites (plutôt que par des véhicules), le renouvellement de certaines installations peu efficientes, l'installation de panneaux solaires, l'acquisition de véhicules écologiques, etc.

RD 934 6/6

L'AIG a donc réalisé en 2011 un exercice historique sur le plan de ses résultats opérationnels, permettant d'accorder à l'Etat de Genève une participation au bénéfice de plus de 30 millions de francs. L'année 2012 devra marquer le début du chantier de l'Aile Est, la prochaine mue de l'aéroport, améliorant le confort et la sécurité des passagers.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière : Anja WYDEN GUELPA Le président : Pierre-François UNGER

Annexes:

Le rapport financier et le rapport annuel 2011 de l'AIG sont consultables sur le site www.gva.ch en format PDF:

Page d'accueil -> Corporate -> Publications -> Institutionnelles